

Municipalité de Lac-Édouard
Ordre du jour de l'assemblée régulière
du jeudi 2 octobre 2025, 18 h.

1. « Dans la vie, deux mots t'ouvriront bien des portes : pousser et tirer ».
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2025
4. Correspondance
5. Résolution adoptant les comptes
6. Résolution adoptant le dépôt des états financiers comparatifs
7. Résolution mandatant le directeur général et greffier-trésorier à prendre les procédures nécessaires dans divers dossiers ayant trait au recouvrement de taxes impayées
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions du public
10. Levée de l'assemblée